



Le champlainois

JANVIER 2018

Maire : Guy Simon
Conseillers (ères) : Sébastien Marchand Jocelyne Poirier Yvon Sauvageau
Jean-Paul LeBlanc Mireille Le Blanc Claude Boisvert

Municipalité de Champlain : 819-295-3979

M.R.C. des Chenaux : 819-840-0704

Ce bulletin contient :

INFORMATIONS.....	2
CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL	3
LA VIE DE POMPIER VOUS INTÉRESSE ?	3
NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE	3
SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN.....	4
REGROUPEMENT DES OMH (HLM) DE LA MRC DES CHENAUX	5
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS.....	5
PISCINE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMLIN.....	6
AIDE MÉMOIRE	7
TABLE DES MARÉES JANVIER 2018 CHAMPLAIN	8

INFORMATIONS

Budget 2018

Nous vous présentons le budget 2018 adopté par le conseil municipal de Champlain le 18 décembre 2017

REVENUS

Taxes	1 975 356.00
Païement tenant lieu de taxes	7 000.00
Revenus de source locale	241 475.00
Transferts	186 621

Total des revenus	<u>2 410 452</u>
-------------------	------------------

DÉPENSES

Administration générale	619 302
Sécurité publique	266 086
Transport routier	342 027
Hygiène du milieu	429 504
Aménagement, urbanisme	76 195
Loisirs et culture	164 775
Frais de financement	56 820

Total des dépenses de fonctionnement	<u>1 954 709</u>
--------------------------------------	------------------

AUTRES ACTIVITÉS

FINANCIÈRES

Affectations et Transfert aux activités d'investissement	<u>455 743</u>
---	----------------

Total des autres activités financières	<u>455 743</u>
--	----------------

Total des activités financières et d'investissement	2 410 452
---	-----------

Surplus (déficit) des activités financières avant affectations

AFFECTATIONS & FINANCEMENT

Surplus accumulé non affecté

Financement à long terme

<u>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</u>	<u>(0)</u>
--	------------

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

Les assemblées régulières du conseil débuteront à 20 h au Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame à Champlain :

Lundi 15 janvier 2018
Lundi 5 février 2018
Lundi 5 mars 2018
Mardi 3 avril 2018
(lundi 2 avril : lundi de Pâques)
Lundi 7 mai 2018
Lundi 4 juin 2018
Lundi 9 juillet 2018
Lundi 6 août 2018
Mardi 4 septembre 2018
(lundi 3 septembre : Fête du Travail)
Lundi 1^{er} octobre 2018
Lundi 5 novembre 2018
Lundi 3 décembre 2018

LA VIE DE POMPIER VOUS INTÉRESSE ?

Vous habitez Champlain et la vie de pompier vous intéresse, mais vous ne savez pas tout ce que cela implique, vous désirez en savoir plus.

Avant d'entreprendre des heures d'études nécessaires pour réussir les examens obligatoires, nous offrons la possibilité de participer aux pratiques de pompier, d'observer dans certains cas, mais aussi de réaliser quelques exercices. Cet entraînement pourrait être utile lors d'un événement où vous pourriez agir en soutien aux pompiers en dehors de la zone d'intervention. Cette participation permet de libérer des pompiers pour les concentrer à l'attaque de l'incendie.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur intérêt au bureau municipal, une rencontre avec le chef pompier sera ensuite organisée et la participation aux pratiques pourrait débuter au printemps.

NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE

Bonjour chers amis de Champlain,

Suite au décret de Mgr Luc Bouchard, lu à l'église le 26 novembre dernier et annonçant qu'à compter du 1^{er} janvier 2018 les communautés chrétiennes de *Champlain, de Batiscan, de Saint-Maurice, de Saint-Luc et de Saint-Narcisse* formeraient *la nouvelle fabrique de la paroisse de Saint-Laurent-de-la-Moraine*, j'aimerais apporter une clarification.

Le 5 février 2017, l'évêque a décrété dans les orientations du Tournant missionnaire que les fabriques des nouvelles paroisses devaient adopter une comptabilité par communauté ce qui veut dire que la nouvelle

paroisse comptabilise séparément et distinctement les revenus et les dépenses des anciennes paroisses devenues Communautés chrétiennes de proximité.

Et donc que vos offrandes et votre participation à la dîme serviront au maintien de la pastorale et à l'entretien de vos bâtiments, église et presbytère. Ce qui est exigé dans ce projet de Tournant missionnaire c'est que chaque communauté contribue à un budget commun pour assurer un service pastoral et administratif pour l'ensemble des 9 communautés du secteur des Chenaux qui formeront les 2 paroisses de Saint-Laurent de-la-Moraine et de Sainte-Élisabeth. Une entente avec des représentants des 9 communautés a déjà été établie. Vous êtes donc invités à continuer à soutenir financièrement le mieux possible votre communauté chrétienne dans la poursuite de sa mission.

En espérant que cette information pourra dissiper toutes les inquiétudes que certains ont exprimées à des marguilliers.

À tous une très bonne année 2018!

Claude Lapointe, prêtre-moderateur

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

PARLON CARNAVAL 2018

Dû à plusieurs circonstances, le comité des loisirs de Champlain a pris certaines décisions apportant du changement à notre événement. Cette année le Carnaval sera repoussé! Il aura lieu dans la fin de semaine du 2,3 et 4 mars, juste avant la semaine de relâche. Nous avons aussi dû faire un choix difficile concernant le Rallye Boucan. Le comité a décidé qu'il n'aurait pas lieu pour l'édition 2018 de notre Carnaval d'Hiver. Il est important de comprendre que nous ne le bannissons pas du Carnaval et qu'il sera probablement de retour dans les années futures. Malgré les changements, demeurons positifs, nous aurons un magnifique Carnaval 2018!

Restez à l'affut, d'autres informations seront diffusées prochainement.

REGROUPEMENT DES OMH (HLM) DE LA MRC DES CHENAUUX

Au début des années 80, deux habitations à loyer modique (HLM) ont été implantées dans la municipalité de Champlain, soit au vieux couvent et à l'ancienne école. Un office municipal d'habitation (OMH) a été créé pour assurer la gestion de ces immeubles et des services qui y sont dispensés. Il en a été de même dans la plupart des municipalités de la MRC des Chenaux.

Afin d'améliorer la gestion et les services des petits Offices municipaux d'habitation, la SHQ a convenu de regrouper ceux-ci. Les huit OMH de la MRC des Chenaux ont décidé de s'unir pour former un Office régional d'habitation (ORH). La MRC a déclaré sa compétence en matière de gestion du logement social, ce qui lui permet d'assumer la responsabilité du nouvel organisme. Le conseil d'administration de l'ORH sera composé de neuf membres, dont deux locataires. Chaque municipalité y sera représentée. Une entente de gestion a été finalisée avec l'OMH de Trois-Rivières, ce que nous avons établi depuis quelques années à Champlain. Les déficits qui doivent être assumés par les municipalités seront partagés selon la base des immeubles des OMH de chaque municipalité, soit la même base actuelle. Il est à noter que les logements des HLM du nouvel ORH seront à la disposition des personnes de tout le territoire de la MRC avec une disposition pour prioriser les résidents d'une municipalité concernée.

Pour les résidents de nos deux HLM, ces modifications n'apporteront pas de changements significatifs. Pour la municipalité, cela signifie la disparition de l'OMH de Champlain. Toutefois, un représentant siègera au CA de l'ORH et le maire assumera une responsabilité à la MRC. Nous profitons de l'occasion pour souligner la contribution de plusieurs citoyens et citoyennes de Champlain qui ont su maintenir au cours de nombreuses années, le bon fonctionnement de notre OMH et de nos deux HLM. Nous les remercions pour leur généreuse implication.

Raymond Beaudry, président de l'OMH de Champlain

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

Le Centre d'action bénévole des Riverains
recherche des bénévoles en matière d'impôt

Vous savez comment remplir des déclarations de revenus? Vous avez un intérêt pour apprendre à le faire? Vous êtes disponibles de la mi-février à la mi-avril 2018. Vous désirez vous impliquer dans votre communauté. Joignez-vous à l'équipe du Centre d'action bénévole des Riverains!

Les rapports d'impôt à compléter sont simples et faciles. Une formation à tous les nouveaux bénévoles sera offerte en février 2018 afin d'expliquer la méthode de travail utilisée par le Centre et mettre à jour les diverses informations gouvernementales requises pour faciliter les déclarations.

Pour devenir bénévole ou en savoir plus sur le programme d'impôt bénévole, communiquer avec la responsable du service, Isabelle Deschênes au 418 325-3100 et ce, avant le 26 janvier 2018.

Au plaisir de vous rencontrer!

Isabelle Deschênes, Centre d'action bénévole des Riverains

PISCINE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN

PROGRAMMATION HIVER/PRINTEMPS 2018

Le mercredi, du 17 janvier au 16 mai 2018



NOUVEL HORAIRE BAIN LIBRE

MERCREDI : 18H30 À 19H45 (bain familial)

19H45 À 20H30 (entraînement en longueur)

Admission: ⇒ 3,00 \$/enfant (0-17 ans)

⇒ 4,00 \$/adulte (18 ans et +)

*** Bonnet de bain obligatoire ***

Pour informations, communiquez avec Danie Crête au numéro (418) 328-3330

BONNE SESSION À TOUS !



AIDE MÉMOIRE

Municipalité de Champlain 819, rue Notre-Dame Champlain QC G 0X 1C0 Téléphone : 819-295-3979 Télécopieur : 819-295-3032 Courriel : municipalite.champlain@infoteck.qc.ca Page Web : www.municipalite.champlain.qc.ca Horaire du bureau du lundi au vendredi De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h Du 1^{er} lundi de juin au 2^e vendredi de septembre inclusivement Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 45 à 16 h Le vendredi de 8 h à 12 h Service des Loisirs : 819-295-3166 Bibliothèque : 819-840-0407 Bureau de poste : 819-295-3295 Site d'enfouissement : 819-295-3663 Éco centre : 819-373-3130 #2 Services d'ambulancier et incendie : 911 Sûreté du Québec : 310-4141 CLSC Ste-Geneviève : 1-855-537-5530 (service automatisé pour une consultation le jour même, inscription dès 5 h)	Votre Conseil municipal Le maire : Guy Simon 819-295-3182 Représentant : Résidence Champlaine et ressources humaines Les conseillers (ères) : Sébastien Marchand : 819-295-3221 Représentant : comité consultatif d'urbanisme, incendie et infrastructures Jocelyne Poirier : 819-295-3000 Représentante : bibliothèque, politique familiale et culture Yvon Sauvageau : 819-619-0106 Représentant : comité consultatif d'urbanisme et ressources humaines Jean-Paul Leblanc : 819-619-0135 Représentant : loisirs, incendie et infrastructures Mireille Le Blanc : 819-295-3063 Représentante: politique familiale et culture Claude Boisvert : 819-295-1048 Représentant: loisirs
Chorale René Provencher : 819-295-3077	Le Repas des Voisins Claire Chartier 819-295-3929
Club de l'Âge d'Or Alain Gravel 819-619-0157	Société historique Jean-Pierre Chartier 819-295-3724
Presbytère 819-295-3544	Résidence Champlaine Claude Hamel 819-295-3666
MRC des Chenaux Service des permis Nathalie Douville 819-840-0704 #2204 Francis Dubreuil 819-840-0704 #2212 Préventionniste Mathieu Ouellette 819-840-0704 #2228	OMH (Trois-Rivières) 819-378-5438

TABLE DES MARÉES JANVIER 2018 CHAMPLAIN

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	0624	1.3	11	0248	1.0	21	0039	1.7
	0954	1.7		0651	1.3		0957	1.1
MO	1757	1.3	TH	1503	1.0	SU	1333	1.5
LU	2133	2.1	JE	1906	1.4	DI	2145	1.1
2	0718	1.4	12	0406	1.0	22	0121	1.7
	1042	1.8		0757	1.3		1036	1.1
TU	1848	1.4	FR	1551	1.0	MO	1409	1.5
MA	2221	2.2	VE	1957	1.4	LU	2224	1.0
3	0806	1.4	13	0512	1.0	23	0206	1.6
	1130	1.9		0900	1.3		1112	1.0
WE	1939	1.4	SA	1648	0.9	TU	1448	1.4
ME	2309	2.3	SA	2045	1.5	MA	2324	1.0
4	0854	1.5	14	0603	1.0	24	0303	1.4
	1218	1.9		0948	1.3		1151	1.0
TH	2033	1.4	SU	1733	0.9	WE	1542	1.4
JE			DI	2124	1.5	ME		
5	0003	2.3	15	0645	1.0	25	0021	0.9
	0945	1.5		1024	1.3		0406	1.4
FR	1306	1.9	MO	1812	1.0	TH	1245	0.9
VE	2124	1.4	LU	2200	1.6	JE	1633	1.4
6	0054	2.2	16	0721	1.0	26	0133	0.9
	1030	1.4		1057	1.4		0521	1.3
SA	1354	1.8	TU	1848	1.0	FR	1342	0.9
SA	2224	1.4	MA	2233	1.7	VE	1739	1.4
7	0157	2.0	17	0757	1.1	27	0251	0.9
	1127	1.3		1130	1.4		0636	1.2
SU	1457	1.7	WE	1921	1.0	SA	1445	0.9
DI	2324	1.2	ME	2303	1.7	SA	1836	1.5
8	0300	1.8	18	0830	1.1	28	0400	0.9
	1218	1.2		1200	1.5		0745	1.3
MO	1551	1.6	TH	1954	1.0	SU	1539	0.9
LU			JE	2330	1.8	DI	1933	1.6
9	0027	1.1	19	0900	1.1	29	0506	1.0
	0412	1.5		1224	1.5		0848	1.4
TU	1303	1.1	FR	2030	1.1	MO	1648	1.0
MA	1654	1.5	VE			LU	2030	1.8
10	0136	1.1	20	0003	1.8	30	0609	1.1
	0530	1.4		0930	1.1		0939	1.4
WE	1403	1.1	SA	1300	1.5	TU	1745	1.0
ME	1757	1.4	SA	2100	1.1	MA	2124	1.9

***Heure normale de l'est**